

Flash infos

JANVIER– FEVRIER 2026

MANIFESTATIONS MUNICIPALES



VŒUX DE Mme le MAIRE

Chères Rubelloises et chers Rubellois vous êtes invité(e)s à la cérémonie des vœux de Mme le Maire Françoise Lefebvre, le **samedi 31 Janvier à 11h00** à la Salle Emile Trélat (135 Boulevard Charles de Gaulle - 77950 Rubelles).

SALON DES ARTS

Le 42^{ème} salon des Arts se déroulera du **vendredi 13 au dimanche 15 Février** à la salle Emile Trélat. Entrée libre de **13 h à 18 h**.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DATES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Le décret N° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires a été publié le 28 août 2025 au journal officiel. Ce scrutin se déroulera les **15 et 22 mars 2026**.

**La date limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée :
au vendredi 6 février 2026 et le 4 février sur internet.**

Pour vous inscrire en ligne :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un justificatif d'identité numérique.



Vous ne pouvez pas être présent le jour du vote, **votez par procuration** :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



LE MAIRE EN DIRECT

- Le samedi 7 février 2026 de 10 à 12 h.

Lors d'entrevues et sans rendez-vous, Mme le Maire Françoise Lefebvre, reçoit en mairie les Rubellois(es) qui souhaitent évoquer leurs préoccupations quotidiennes, partager leurs projets et exprimer leurs attentes pour Rubelles.

Ces rencontres directes avec les habitants permettent d'instaurer des échanges privilégiés et d'affiner au quotidien les différentes actions menées par la municipalité.

Chacun de ces entretiens fera l'objet d'un traitement et d'un suivi.



BALADE THERMIQUE A RUBELLES

La ville de Rubelles vous invite à participer à une balade thermique

le mercredi 14 janvier 2026 à 18 h.

Celle-ci se fera en collaboration avec les conseillers France Rénov' de l'Agglomération Melun Val de Seine et du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Durant un parcours commenté de 45 minutes, les habitants sont invités à visualiser et à analyser les déperditions de chaleur de maisons de différentes types, identifiées à l'avance par l'équipe France Rénov' et pour la majorité, construites avant 1980, à travers l'image infrarouge affichée sur l'écran de la caméra.

L'objectif → Identifier les faiblesses de l'isolation d'un bâtiment liées aux ponts thermiques et aux problèmes d'étanchéité, indétectables à l'œil nu, afin de vous montrer les déperditions de chaleur qui existent.

Déroulé de la balade :

1. Point de départ au parking des Bertagnes (90 rue des Bertagnes) :
Mise en situation et début de la balade thermique dans les rues des Bertagnes, Trois Moulins et des Longs Réages. Puis direction la mairie et les maisons aux alentours.
2. Retour en mairie : Présentation et explications des déperditions énergétiques d'un bâtiment et interprétation des imageries, conseils et présentation des aides financières existantes.

Envie d'y participer ?

→ **RDV sur le parking des Bertagnes le mercredi 14 janvier à 18 h**



VISITE DE LA MAISON DE LA FAÏENCE

L'Office du Tourisme de Melun Val de Seine organise des visites gratuites de la Maison de la Faïence de Rubelles pour des groupes, sur demande, les **samedis de 14 h à 18 h**.

Maison de la Faïence : 27, rue de la Faïencerie, Rubelles.

Réservation auprès de l'Office de Tourisme de Melun Val de Seine :

01 64 52 64 52 ou contact@otmvs.com

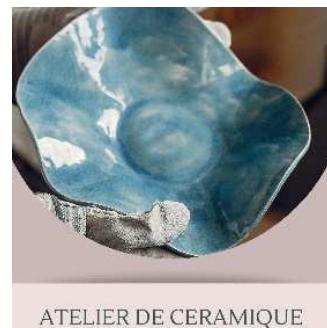
ATELIERS DE CÉRAMIQUE

Des ateliers de céramique par l'association Familles Rurales de Voisenon :

Tous les samedis de 14 h à 17 h.

Inscription sur place.

Maison de la Faïence : 27 rue de la Faïencerie, Rubelles



LA GRENADE de RUBELLES

Le bilan de l'année 2025 est positif, la Grenade a été récompensée dans de nombreux concours.

L'exposition et la bourse du mois d'octobre ont été un grand succès avec un taux de fréquentation, nombre d'exposants et de visiteurs, en hausse par rapport aux précédentes années. Ce qui nous encourage pour l'avenir.

L'année 2026 sera importante pour nous puisque nous fêterons nos 30 ans.

Ce qui nous motive pour préparer l'exposition-concours des 3 et 4 octobre 2026.

La Grenade a fait le Père Noël le jeudi 11 décembre pour le service pédiatrie du CHU de Melun. Nous remercions l'ensemble des donateurs ayant participé à cette collecte et nous continuerons notre action pour 2026. La collecte est faite à l'espace saint Exupéry les mercredis et samedis de chaque semaine.

L'ensemble des adhérents de la Grenade vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le bureau de la Grenade.

Jacky Barbier : 06 65 31 34 44

RUBELLES AMITIES

Bonjour Rubelloises et Rubellois,

RUBELLES AMITIES vous souhaite une excellente année pour 2026 et espère votre participation à nos prochaines manifestations dont vous avez la primeur ci-dessous.

Nous vous proposons de venir avec nous découvrir la Belgique et les Pays Bas le 24 octobre 2026, en croisière sur les canaux.

Programme : Bruxelles, Anvers, Rotterdam, Volendam, Amsterdam.

Transfert en car "Moreau" de grand tourisme. Croisière de 6 jours, 5 nuits.

Prix **exceptionnel** de groupe, échéancier pour règlement en 6 fois.

Attention, nombre de places limité.

Pour tous renseignements et demande de brochure, contacter le Président :

Bernard BOUTEILLER ; email : bernard.bouteiller77@gmail.com



Rubelloisirs vous présente ses meilleurs vœux pour une année 2026 pleine de bonheur, de santé et de découvertes.

Le 11 décembre nous avons parcouru Paris pour découvrir les illuminations de Noël sur un circuit de 2 heures, du sapin des galeries Lafayette à la rue St Honoré, en passant par la place Vendôme, l'avenue Montaigne et les Champs Élysées, la magie de Noël a opéré sur nos marcheurs. En ce début d'année, nous sommes fiers de compter 72 adhérents.

Ne manquez pas le **28 mars**, date de notre loto annuel à la Salle Émile Trélat.

Toute l'équipe de Rubelloisirs vous attend avec enthousiasme pour une année riche en activités et en moments conviviaux.

Rendez-vous chaque jeudi à 9h30, pour nos sorties marche (départ du parking entre le 90 et 96 rue des Bretagnes).

Contactez Élénore Mary à rubelloisirs@orange.fr ou au 06 73 21 45 46 pour plus d'infos.



Excellente année à tous !



L'ESPRIT ANTILLAIS ARRIVE À RUBELLES

Des voisins soudés comme une famille, ont décidé de partager leur énergie et leur convivialité avec toute la commune. Tout au long de l'année, des évènements aux couleurs des Antilles : animations, moments festifs et découvertes culturelles seront au rendez-vous. Comme notre nom l'indique ANSNM NOU FÒ (l'union fait la force) traduit parfaitement notre objectif : créer du lien, faire rayonner la bonne humeur et offrir à chacun un peu de soleil des Antilles, ici même à Rubelles.

Le **28 février**, un carnaval viendra marquer l'actualité locale.

Plus d'informations vous seront communiquées dans les prochains jours, sur nos différents réseaux sociaux.

Inscription fortement recommandée.

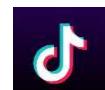
Nous avons hâte de partager ce moment avec vous



ansanmnoufo.asso



Ansanm Nou Fò Asso



ansanm.nou

INFORMATIONS DIVERSES



RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL

Comme chaque année, la Mairie de Rubelles a reconduit la mise en place de trois zones spécifiques au niveau du parking de Saint Exupéry (rue de Solers), du parking de la salle Emile Trélat (Boulevard Charles de Gaulle) et du kiosque des 3 Noyers (Promenade de l'Allée Royale) du **5 janvier au 31 janvier 2026** pour récupérer les sapins de noël.



MON PLAN RÉNOV'

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine propose un dispositif de conseils gratuits et d'aides financières pour la rénovation énergétique des logements sur les vingt communes de son territoire.

Trois conseillers sont à la disposition des propriétaires, occupants ou bailleurs, individuel ou en copropriété, qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique.

Ces conseillers FRANCE RENOV proposent un accompagnement gratuit, neutre et objectif, sur les plans techniques, administratifs et financiers pour :

- identifier les solutions techniques les plus adaptées à chaque logement et budget,
- interpréter les devis fournis par les entreprises,
- indiquer les aides financières possibles
- vous aider à créer vos dossiers de demande d'aide et monter les plans de financement.

Les propriétaires peuvent prendre rendez-vous avec un des trois conseillers FRANCE RENOV' :

- sur le site www.melunvaldeseine.fr
- par téléphone au 01 64 98 11 79.

Une permanence est assurée par un conseiller en mairie de Rubelles après prise de RDV les jeudis après-midi suivants de 14h à 17h :

Les jeudis 15 et 29 janvier, 12 et 26 février.

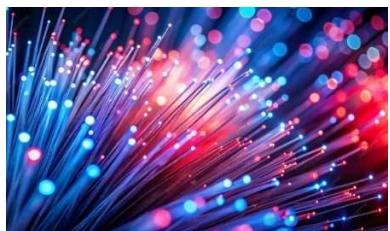
L'ARRET DU CUIVRE A RUBELLES

La fermeture commerciale des services sur le réseau cuivre a été prononcée le **27 janvier 2025**.

→ La fermeture technique pour Rubelles est planifiée pour le **27 janvier 2026**.

A cette date ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre, actuellement déployé à hauteur de 99,7% sur la commune, vous êtes concernés, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.



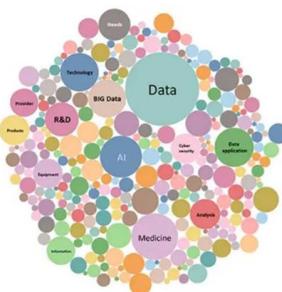
Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne vous devez, si cela n'est déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix.

Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne.

A noter que des solutions Très Haut Débit alternatives à la fibre existent : les réseaux cellulaires 4G/5G ou satellitaire.

Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour tout complément d'information n'hésitez pas à venir en mairie ou envoyer un mail à : mairie@rabelles.fr



OPEN DATA :

L'Open data est une initiative lancée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour accompagner les communes et partager des données publiques en les mettant à disposition des citoyens, entreprises, des associations, et de la gouvernance locale qui pourront s'en saisir pour créer de nouveaux services, de nouvelles activités économiques, et de nouvelles opportunités. Par exemple, des données sur les places de parking disponibles en temps réel peuvent servir à une application, des données statistiques à des chercheurs....

Le partage des données publiques vise aussi à renforcer la transparence et l'efficacité de l'action publique locale.

👉 Découvrez en 1 minute 30 comment la plateforme via le lien suivant :
<https://data.melunvaldeseine.fr/pages/homepage/>

Celle-ci vous permet d'explorer les données locales, de créer des cartes, graphiques, applications, de valoriser vos projets.

A vous de découvrir et de consulter cette plateforme aux contenus très instructifs !

BIEN VIVRE ENSEMBLE

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts qui a lieu tous les vendredis sur la commune reprendra à partir du **vendredi 3 Avril 2026**.

Les bacs spécifiques sont disponibles auprès du SMITOM-LOMBRIC : 0 800 814 910. Pour rappel les feux de broussailles ou déchets végétaux dans les jardins sont **strictement interdits**.

(Article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne).

BRUITS

Pensez à vos voisins

Les travaux particuliers d'entretien des propriétés, s'ils nécessitent l'emploi de machines bruyantes (*), doivent être réalisés dans les tranches horaires suivantes (Arrêté municipal N° 2024/72 du 29 aout 2024)

Jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

(*) Machines bruyantes : Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses de toutes catégories, taille-haies, perceuses et perforateurs, groupes électrogènes, ponceuses, meuleuses, bétonnières, soufflettes, aspirateurs à feuilles, nettoyeurs haute pression, scies circulaires, rabots électriques, etc...

Pour rappel le tapage nocturne (de 22h à 7h du matin) est une infraction sanctionnée par la réglementation en vigueur. En cas de nuisances sonores répétitives n'hésitez pas à faire appel à la police intercommunale en faisant le 17.



AUX DÉPÔTS ET ENCOMBRANTS SAUVAGES

Déposer vos encombrants (mobilier, canapés, matelas...) n'importe où dans la ville, c'est :

- **Enlaidir** notre cadre de vie
- **Gêner** la circulation et les piétons
- **Gêner** la collecte aux points d'apports volontaires lorsque les déchets sont déposés sur les plateaux.



- Occasionner des surcoûts pour la municipalité qui doit mettre en place des ramassages quotidiens : coût annuel d'environ **30000€** pour la commune, budget qui pourrait être utilisé à des fins plus utiles.

Pour vous débarrasser de vos encombrants deux solutions gratuites vous sont proposées par le SMITOM-LOMBRIC :



- Utiliser le service Allo Encombrants

Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés sur la propriété privée suite à une prise de rendez-vous au **numéro vert 0 800 501 088**, *appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h*. Pour savoir comment utiliser ce service :

<https://www.lombric.com/trier-mes-dechets/consignes-de-tri/les-encombrants/>



- Aller en déchèterie pour y déposer vos encombrants :

En savoir plus sur les modalités de collecte des déchets en déchèteries :

<https://www.lombric.com/wp-content/uploads/2025/10/Depliant-Memo-decheterie-IDF-102025.pdf>



Rappels :

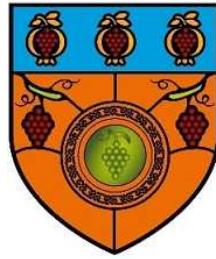
Dépôt sauvage interdit : Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ selon le code pénal en vigueur.

Ordures ménagères : ne pas déposer des sacs devant les points d'apport volontaire

Ne pas se garer devant les points d'apport volontaire ce qui empêche la collecte effectuée par le SMITOM-LOMBRIC

⇒ Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour éviter les gènes et désordres publics et contribuer à maintenir une ville propre.

RUBELLES



Flash infos

Directrice de la publication

Françoise LEFEBVRE

Membres de la commission communication

Rémy ZENDRON, Nicole GAGEY, Jean-Claude RELINGER,

Evelyne GRIGNON, Catherine VIJOUX, Marie-Angélique PICARD,

Brigitte CHAMBEYRON-BERTAULT

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h – 12h / 13h – 17h30

Mercredi : 9h – 12h / 13h – 17h30

Vendredi : 9h – 12h

www.rubelles.fr tél : 01 60 68 24 49

*La Municipalité
vous souhaite
une bonne année*

2026

